



Test d'alcoolémie avec permis probatoire

Par **legendre stany**, le **25/08/2018 à 16:12**

Bonjour,

J'ai été contrôlé à 0,24 mg/l de sang au premier éthylomètre, il m'a fait signer électroniquement le délit immédiatement après et, au bout d'une demi-heure, il m'a recontrôlé de nouveau à l'éthylomètre, j'étais plus qu'à 0,19 mg/l de sang mais comme j'avais déjà signé l'amende je viens de la recevoir sans recommandé et je vais avoir un retrait de 6 points au paiement de celle-ci et permis non valide je pense donc comme j'ai un permis probatoire je dois repasser celui-ci je pense. Est-ce que non valide veut dire spécialement annulé ? Est-ce que le gendarme a bien suivi la procédure et est-ce que j'ai un recours ?

Merci pour votre réponse.

Par **Visiteur**, le **25/08/2018 à 16:47**

Bjr

Je ne pense pas, car le taux est de 0,2g/L dans le sang soit 0,10mg/L d'air expiré et vous aviez 0,19.

Par **LESEMAPHORE**, le **25/08/2018 à 17:02**

Bonjour

[citation]j'ai été contrôlé à 0,24 mg/l de sang au premier éthylomètre[/citation]

L'etylo ne fait pas de prise de sang ni d'analyse sanguine.

et ce n'est pas un test mais une vérification .

[citation]Est-ce que non valide veut dire spécialement annulé? [/citation]

Il ne sera pas annulé, mesure complémentaire judiciaire , il sera invalidé , mesure administrative de perte de la totalité des points .

Par **Maitre SEBAN**, le **03/09/2018 à 18:19**

Bonjour,

Afin d'éviter l'invalidation de votre permis de conduire, et donc la perte de points, il faut contester cet avis de contravention (45 jours pour le faire).

Il sera alors possible, soit de déceler des vices de procédure et d'éviter la sanction, soit de gagner du temps afin que vous récupériez des points sur votre permis de conduire.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour

<http://www.maitreseban.fr>

[avocat permis de conduire](#)

Par **martin14**, le **03/09/2018** à **19:20**

Bonjour

Date du permis ?

conduite accompagnée ? oui ? non ?

est-ce votre première infraction à point ? oui ? non ?